

Décision

Générale

colonial

Décision n° 34-409-1930 Affectation

n° 34-409-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 409 du 31/12/1930

Date de publication
21 février 1930

Date du numéro
31 décembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

le médecin capitaine Bajolet est chargé d'assurer provisoirement le service médical du dispensaire femmes et enfants ». Il aura droit, à compter du 1er octobre 1930, à une indemnité mensuelle de 200 francs.